



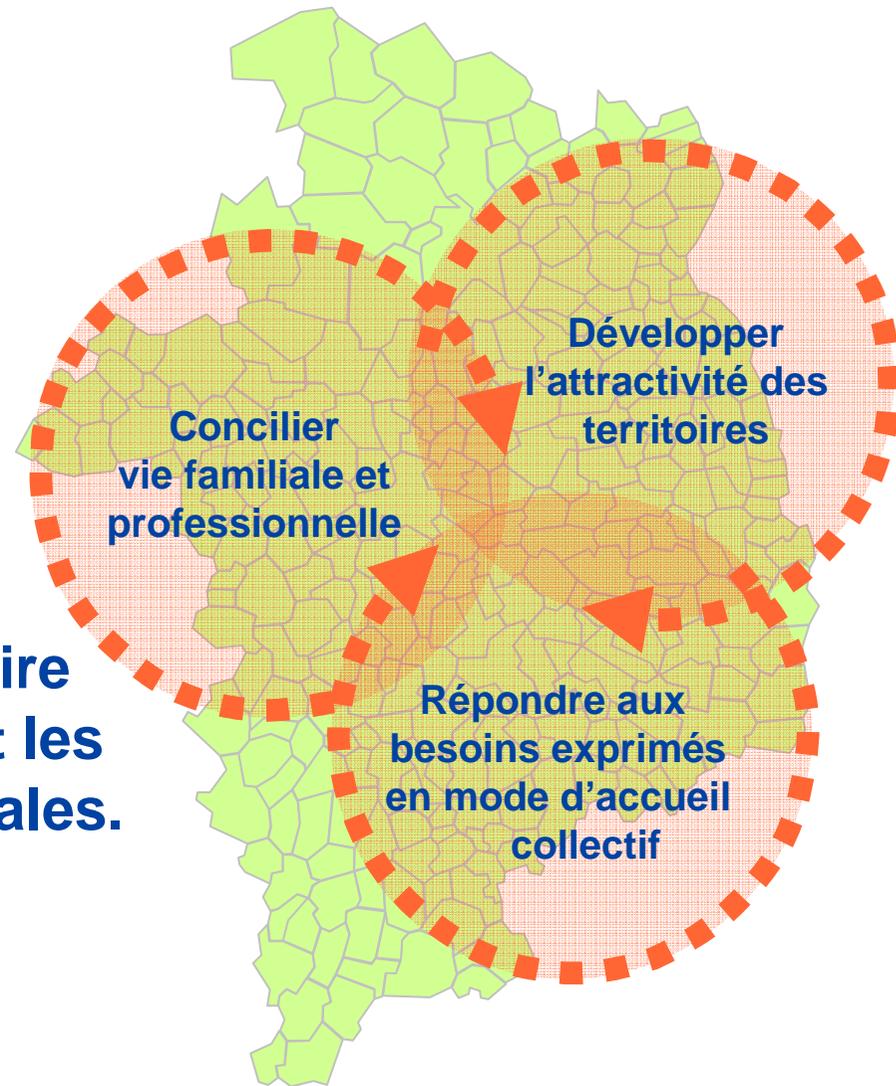
## L'accueil de la Petite enfance : un enjeu de développement pour les territoires

Association des Maires du Cher - 29 Juin 2013



# Un enjeu commun...

- ... pour les collectivités locales, le Conseil général et la Caf,
- ... pour le développement local, avec les initiatives de l'Arppe,
- ... avec le Projet social de territoire des Maisons des solidarités et les Conventions territoriales globales.



# La Cdaje, une instance au service de la politique Petite enfance du territoire

Présidée par  
le Conseil général...



... avec une  
vice-présidence Caf

Instance de réflexion,  
de conseil, de proposition,  
d'appui et de suivi

**pour apporter une cohérence  
dans les politiques départementales et locales  
en matière de modes de garde Petite enfance**

# Des modes d'accueil pour les enfants de moins de six ans

## L'ACCUEIL COLLECTIF

- Le multi-accueil
- La crèche collective
- La halte-garderie
- La micro-crèche



## L'ACCUEIL INDIVIDUEL

- Les assistants maternels et les Mam

- Les Mam

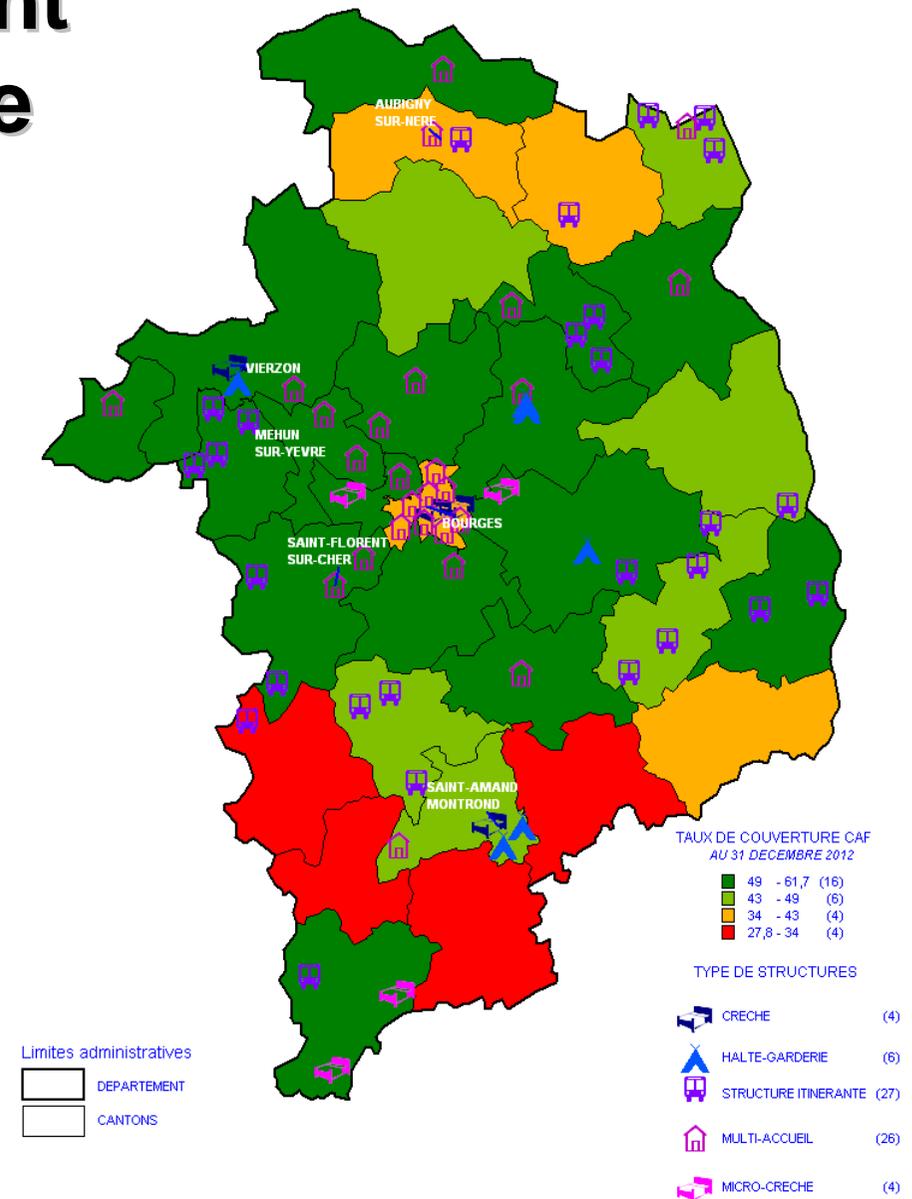


# Les Etablissements d'accueil du jeune enfant présents sur le territoire

L'OFFRE DE GARDE AU 31/12/2012

45 % des enfants de moins  
de trois ans couverts  
par un mode de garde  
individuel ou collectif  
*au 31/12/2012.*

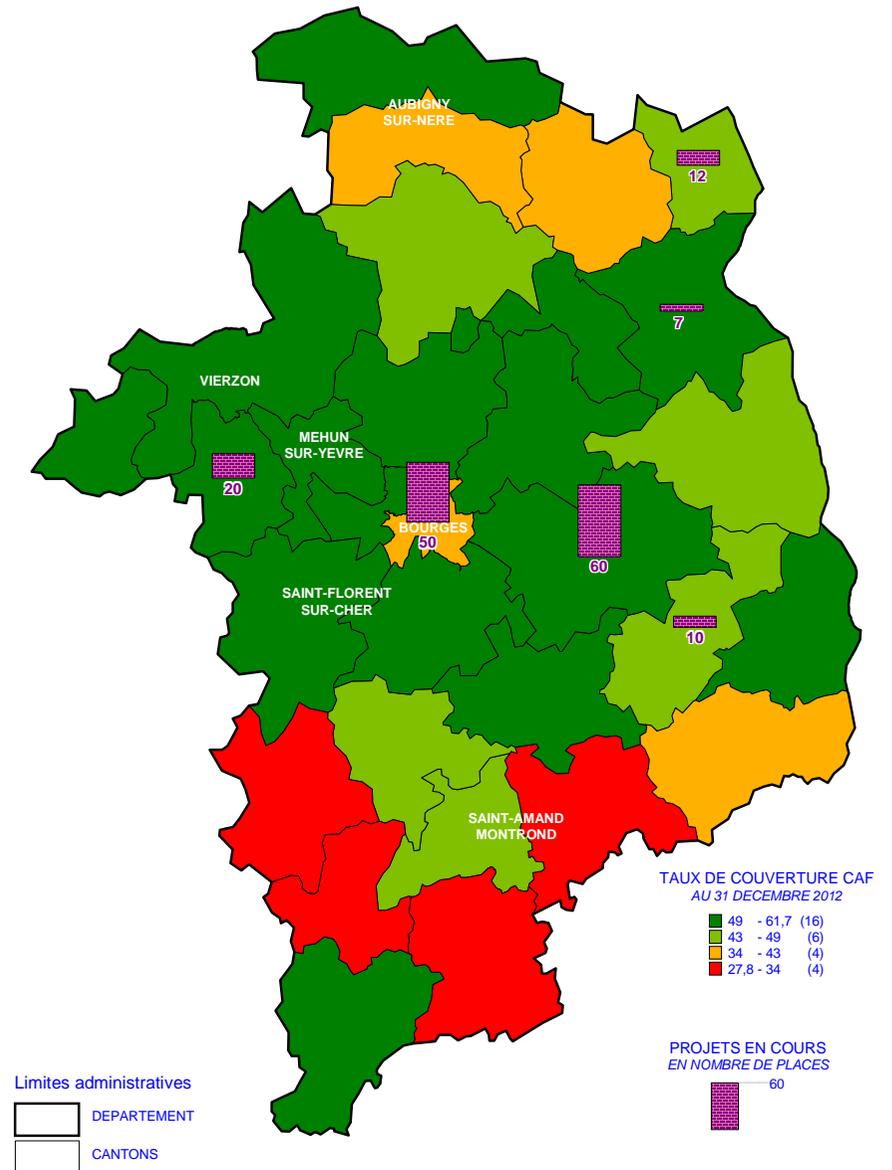
**804 places  
d'accueil collectif  
*au 31/12/2012***



SOURCE : CAF DU CHER

# Les projets en cours

- Huit projets en cours
- Projet de 159 places nouvelles

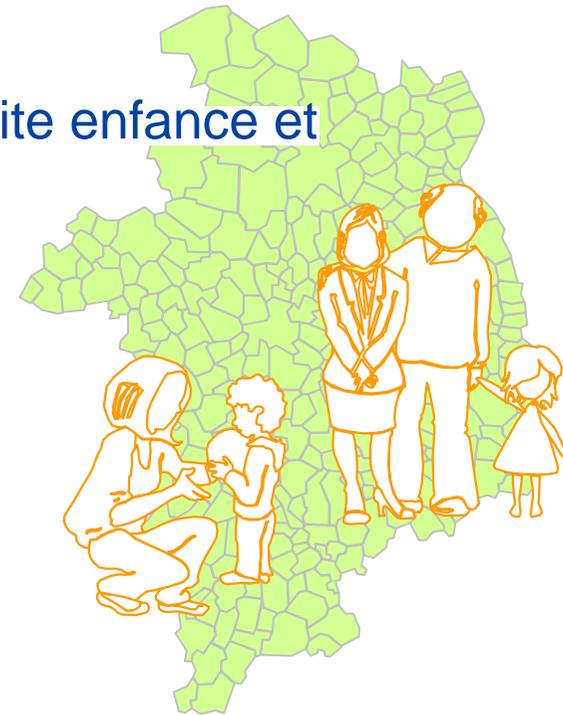


# L'Arppe, un réseau de compétences pour accompagner les initiatives locales

L'Arppe est au service des familles,  
des professionnels petite enfance et  
des territoires.

Deux objectifs :

- Le développement social en milieu rural ;
- L'animation du réseau départemental des lieux d'accueil de jeunes enfants et des initiatives parentales.

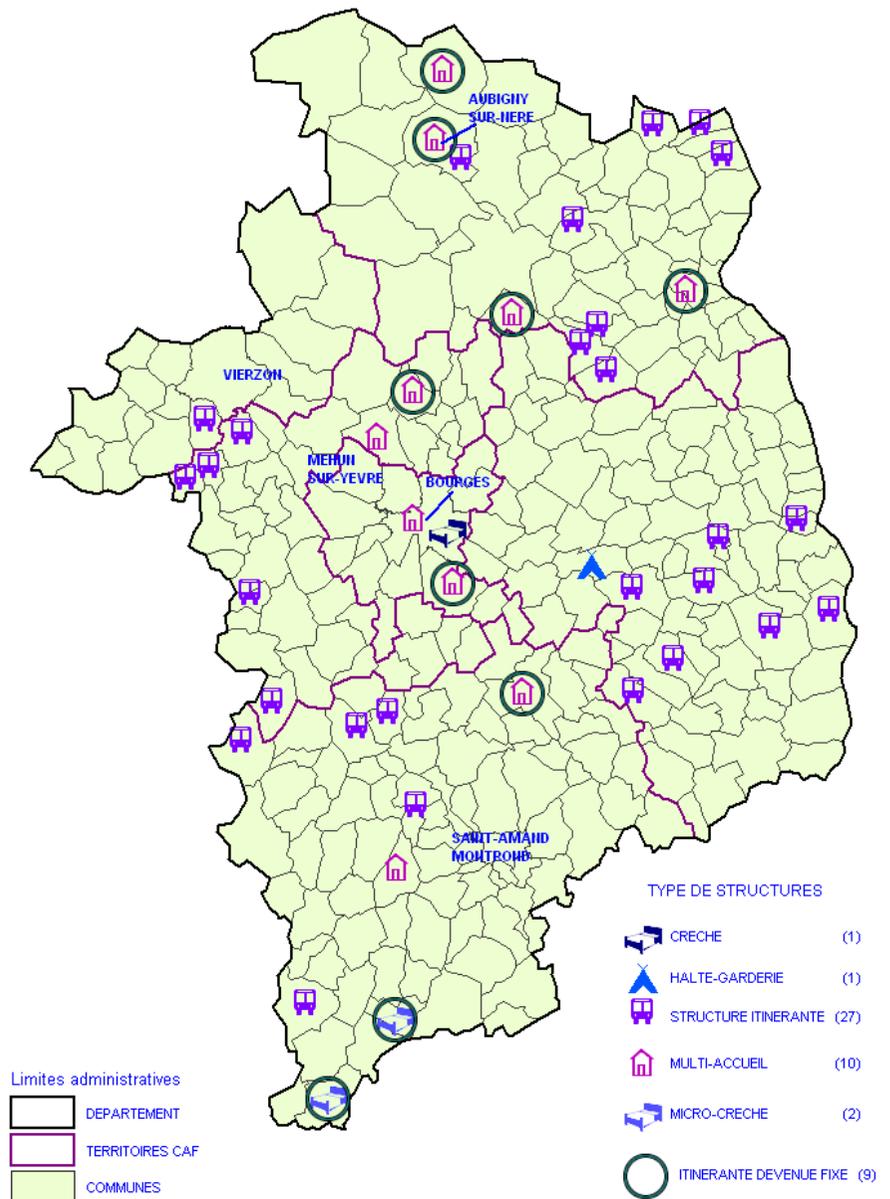


**L'Arppe assure ses missions dans le cadre  
d'une convention pluri-annuelle signée avec les institutions,  
Caf, Msa, Conseil Général du Cher, Ddcsp et les collectivités locales.**

# L'Arppe et l'itinérance : un levier de développement

- Améliorer l'offre de garde en zone rurale en s'appuyant sur un réseau de haltes garderies itinérantes :
  - 27 communes desservies
  - neuf structures fixes créées.
- Favoriser la participation des structures à l'animation locale et aux projets de territoire.

## LE RESEAU DES STRUCTURES PARENTALES ET ASSOCIATIVES AU 31/12/2012

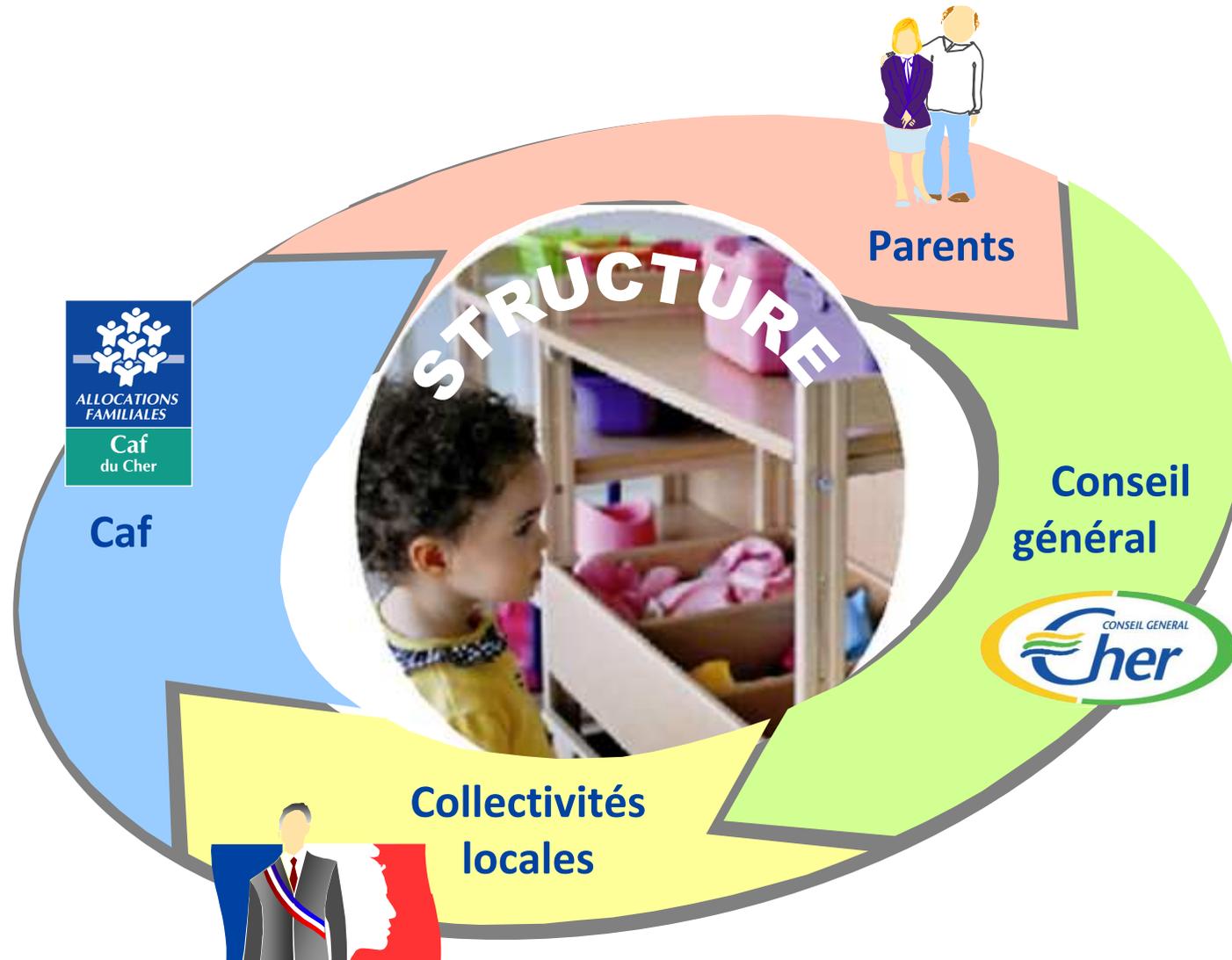


SOURCE : CAF DU CHER 2012

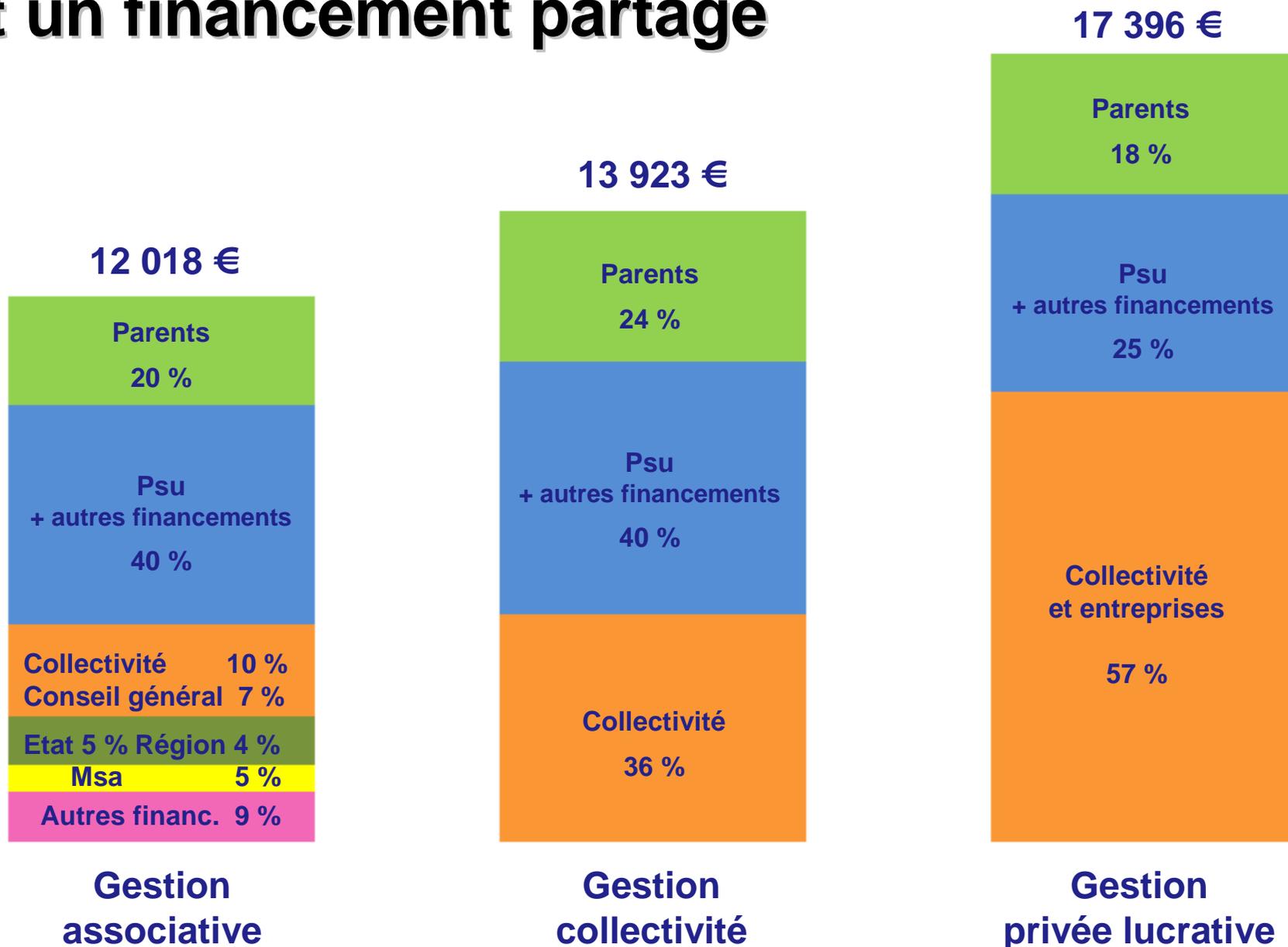
# La structure Petite enfance, élément d'attractivité pour le territoire



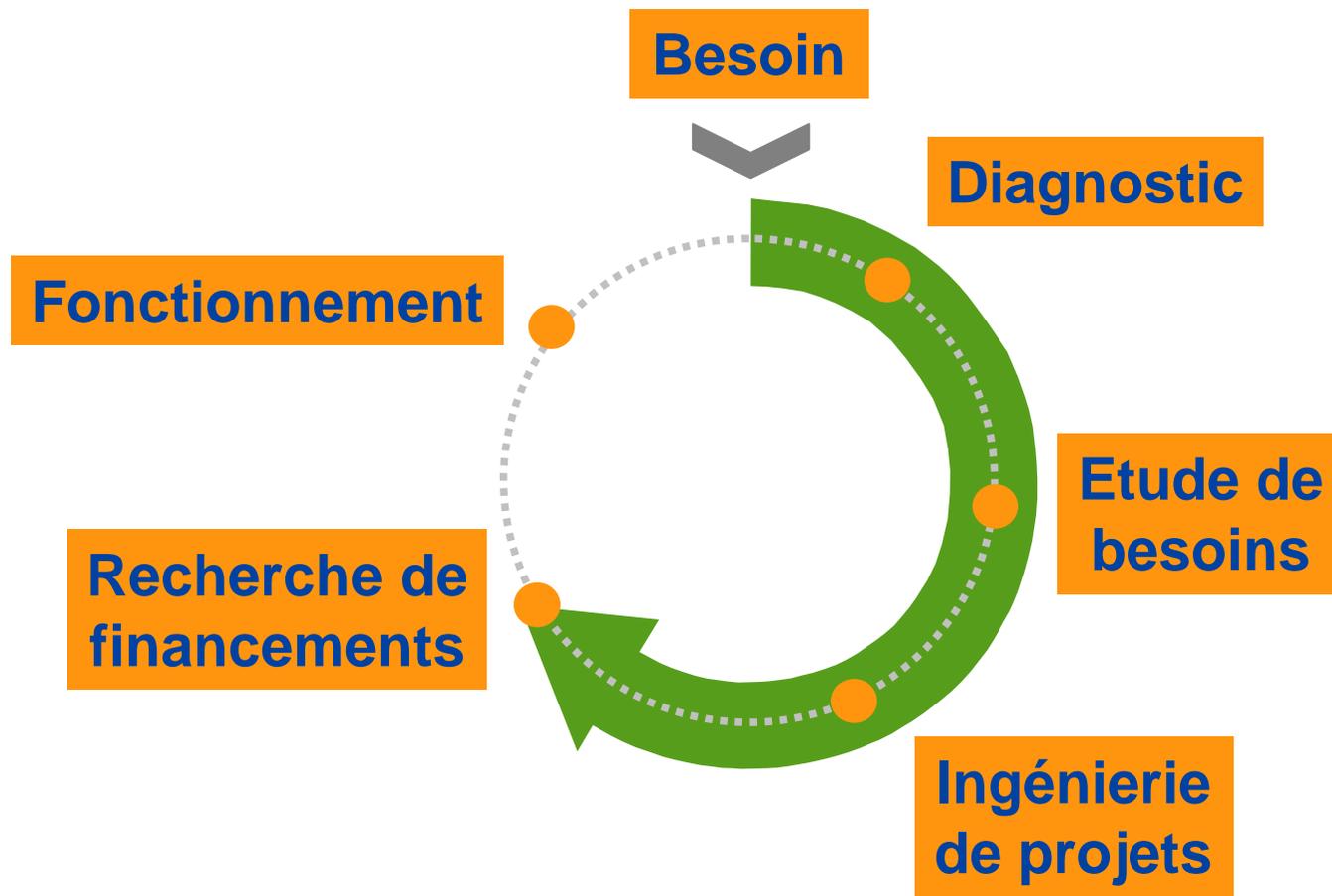
# Un partenariat dans le financement des structures



# Un coût moyen annuel par place et un financement partagé



# Un partenariat avec les communes et les communautés de communes dans l'accompagnement de projets



# La pérennisation des structures

## Le Conseil général, la Caf et l'Arppe en Berry pour les gestions collectives et associatives

